

Le MR réclame un cadastre immobilier

Au dernier conseil communal, lors du vote de la modification budgétaire, les conseillers ont enregistré une hausse des recettes de 139.000 euros, correspondant à la vente du bâtiment communal situé rue Louis-Pasteur, qui abritait naguère le CPAS.

Une bonne nouvelle pour les finances communales. Mais une interrogation pour le chef du groupe MR au conseil communal, Benjamin Houet. Il explique ainsi : « *Nous voyons régulièrement passer de tels dossiers de ventes de bâtiments communaux. C'est bien, on réorganise la situation des services communaux. C'est ainsi que la Maison de l'Em-*



La bourgmestre devant l'ancienne Coopérative. © TVA

ploi va être installée dans l'ancienne Coopérative. Mais on a l'impression que tout cela se fait sans vraie vue d'ensemble. C'est pourquoi je suis intervenu au conseil communal pour deman-

der à la majorité de confier à une société indépendante une étude globale du parc immobilier communal. Avec trois objectifs : faire le point sur les besoins exacts des services communaux en termes d'implantations, établir un vrai cadastre du parc immobilier communal, et enfin fournir les pistes à suivre pour faire en sorte que les besoins soient rencontrés au coût le moins élevé possible.»

La bourgmestre Chantal Daniel répond : « *Nous avons une vue d'ensemble de la situation immobilière de la commune, nous savons très bien ce que la commune possède en termes d'immeubles, et des vues précises sur ce que nous voulons faire. Mais tout cela prend du temps, c'est vrai. Néanmoins, on ne peut pas penser que nous agissons au coup par coup : nous savons très bien où nous voulons aller...»*

CHARLES LEDENT